ACEDH
ALERTE CONGOLAISE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DE L'HOMME
acedh.alerte@gmail.com
(+243) 82 24 16 100 - (243) 99 21 81 605

Photo de famille après la tenue de l'activité, Hôtel cité de la Joie, Bunagana, Rutshuru, Nord-Kivu en RDC.

COMPTE RENDU DE LA TRIBUNE D'ECHANGE ET DE SENSIBILISATION AVEC LES SERVICES DOUANIERS CONGOLAIS ET OUGANDAIS SUR LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS ILLICITES DES RESSOURCES NATURELLES DE LA FAUNE ET FLORE SAUVAGES EN PAYSAGE VIRUNGA.

Réalisé Par ACEDH, Alerte Congolaise pour l'Environnement et le Droit de l'Homme

Goma-Bunagana-Nord-Kivu-RDC : le 10 mars 2021

Table des matières

Résumé Exécutif 3
Points saillants de l'activité 3
Les exposés de cadrage et débats en plénier 4
Succès documentés en immédiat 5
Déroulement de la rencontre 5
Des recommandations prioritaires 6
Resultats attendus 7
Extraits des débats 7
Défis et Difficultés 11
LES ANNES AU COMPTE RENDU 13
IMAGES ..... **Erreur ! Signet non défini.**
TERMES DE REFERENCE ET LISTE DE PRESENCE 13

1. Résumé Exécutif

La question de sauvegarde des ressources naturelles, échanges d'expérience et d'informations en termes des pratiques, politiques et renseignements dans la lutte contre l'exploitation et le trafic illicite de la faune et flore sauvages, comme une des options à promouvoir à différents niveaux pour faciliter le suivi de l'application des lois, la lutte contre l'impunité et la consolidation de l'Etat de droit sont des préoccupations majeures sur lesquelles les politiques, pratiques, actions de plaidoyer et de programmation des Etats et des structures de conservation de la nature. Dans ce cadre déjà en 2018, avec l'appui de IUCN NL et FAW sous financement de l'Union Européenne, l'ACEDH a organisé des activités de mobilisation, sensibilisation et formation des acteurs judiciaires élargies à certains OPJ de la RDC, DGDA, DGM, OCC, ICCN …… et bien d'autres aux fins de les outiller sur le cadre légal de la protection de la faune et flore sauvage et leur rôle en tant que personnel de l'Etat Congolais ayant ce mandat.

Au-delà de ces formations, qui venaient répondre à un besoin précis et réclamé par le service de sécurité et de justice, un voyage d'échange a été effectué par des Magistrats Congolais vers l'Ouganda aux fins d'échanger les expériences judiciaires en matière de lutte contre l'exploitation illicite de la Faune et Flore sauvages. Ces activités ont été d'une importance capitale car ils ont facilité la relance de la mise en œuvre à travers des actions et débats en lien avec la mise en œuvre des outils SITES mais aussi donner des réponses aux urgences climatiques.

2. Points saillants de l'activité

Dans le territoire de Rutshuru, la cité de Bunagana, en groupement de Jomba, s'est tenue une tribune d'échanges et sensibilisation en date du 09 Mars 2021, dans la grande salle de l'Hôtel cité de la joie. Des représentants des services opérant à la douane de la Partie Congolaise et Ougandaise ont été présents et des échanges sur les défis, les cas connus, les questions légales et les compétences, la collaboration entre services, les actions extérieures et bien d'autres sujets ont été discutés.

La question de la stabilisation de la région et son lien avec l'exploitation des ressources naturelles, l'impunité et bien d'autres questions de sécurité et conservation ont été passées en revues. Une équipe de l'ACEDH composée des facilitateurs, modérateur, rapporteurs ont animés la tribune. Un facilitateur local a aussi accompagné l'équipe du secrétariat exécutif.

3. Les exposés de cadrage et débats en plénier

Pour agrémenter les échanges et bien assoir les bases en capacitation, quelques exposés de cadrage ont été développés aux fins de donner des bases en renforcement des capacités aux participants, les données les informations essentielles mais aussi leur présenter l'organisation, les projets et activités, les motivations ayant présidées au choix d'eux comme parties prenantes, le rôle de l'Etat et les entités dans le projet et les différents points d'intersection. Dans son mot d'introduction le modérateur, Me Eric Kambale a présenté l'économie globale des termes de référence, présentation au cours de laquelle il a brossé tout en soulignant que, les défis dans la lutte contre l'exploitation et le trafic illicite de la Faune et Flore sauvages reste majeur face aux urgences climatiques, la préservation et protection des écosystèmes forestiers, maritimes et de toute autre nature et cela fait que ceci soit un combat qui doit s'accentuer pour remédier au problème des crimes environnementaux récurrents dans le paysage Virunga comme dans les zones transfrontalières du Nord-Kivu où s'observe une augmentation des trafiquants qui se livrent au commerce des espèces rares et produits miniers provenant des aires protégées et des forêts locales.

Les interventions ont tourné autour de :

- La présentation de l'ACEDH, son mandat, sa vision et les objectifs poursuivis au niveau des axes thématiques des differents projets ;
- Du cadre légal sur la lutte contre le trafic illicite de la faune et flore sauvages ;
- Des instruments et engagement de la RDC au niveau international en matière de protection de l'environnement et les entités de mise en œuvre des normes CITES ;
- La nécessité de la collaboration et construction d'un réseau stratégique multi-acteurs de la lutte contre le braconnage et trafiquants des espèces naturelles ;
- La question de la stabilité de l'Etat Congolais, sa sécurité, développement des économies renouvelables et la lutte contre le trafic illicite de la Faune et Flore sauvages ;
- Du Statuts Juridique de la Faune et Flore sauvages Congolais.

Les différents responsables des services qui avaient été conviés à cette sensibilisation sont entre autres:

- Le chef de poste de l'ANR ;
- Le secrétaire de l'OCC ;
- Le chef de poste de la DGM ;
- Le commandant des renseignements militaires ;
- Le représentant de la société civile ;
- Le chef de groupement ;
- Le SQAV ;
- Le chef de poste de l'hygiène ;
- Le commandant police de frontière ;
- La radio locale RACOM ;
- 3 délégués de services Ougandais.

4. Succès documentés en immédiat

Des succès notables ont été enregistrés, bien que l'activité ait commencée en retard suite aux manifestations populaires survenues en route décriant le Kidnapping des enseignants de Rubare par des personnes non autrement identifiées.

- Participation des chefs des services et des échanges très motivés couplés des informations soutenues par des cas précis ;
- L'arrivée des services Ougandais sous la facilitation du cadre de collaboration transfrontalier de sécurisation des frontières terrestres ;
- Forte présence des acteurs étatiques maîtrisant les défis de la gestion des frontières et services de sécurités ;
- De grandes orientations stratégiques ont été définies et mises en place par les participants eux-mêmes en vue de faciliter la collaboration ;
- Des recommandations pour orienter les activités futures ont été formulées et un point focal des services Etatiques Congolais et Ougandais ont été désignés ;
- Types de collaboration possibles entre les services travaillant aux frontières, la société civile, l'ICCN et la Justice Congolaise et ou Ougandaise ;
- Accompagnement de la presse pour une large diffusion afin d'atteindre plus de mondes ;
- Les expériences Ougandaises, du Ministère de la pêche avec les services de l'Etat Congolais dans la lutte contre la pêche illicite et les acteurs de la societé civile ont été partagées.

5. Déroulement de la rencontre

Me. Eric KAMBALE KIHATIRYA, le modérateur du jour était successivement suivi par les deux autres consultants experts et avocats de l'ACEDH, il s'agit notamment de : « Me. Olivier BAHEMUKE NDOOLE, Secrétaire Exécutif et Me. Bruno WASAKUNDI MUHINDO, membre du staff.

C'est ainsi qu'une brève présentation nominale ouvrira la cérémonie avant que Me. Eric explique aux participants tous les contours du projet qui nécessite l'implication des services douaniers congolais et ougandais dans la lutte contre le trafic des espèces sauvages.

Poursuivant, Me. Eric ajoute que le présent projet est innovant car il rassemblera et synthétisera des informations provenant de plusieurs sources, y compris des acteurs communautaires et du personnel d'application de la loi basés sur le terrain, qui sont les membres de la communauté et renforcera la capacité d'interaction et d'enquête de plusieurs agences (y compris les autorités chargées de la Faune, les douanes et la police).

Et soutiendra également les poursuites pour garantir que les personnes impliquées dans le trafic illicite d'espèces sauvages sont poursuivis pour leurs délits. Le projet poursuit l'objectif de réduire tant soi peu le braconnage et le trafic d'espèces sauvages dans le paysage du Grand Virunga et doit améliorer la sécurité pour la Faune et les communautés humaines de la région.

En deuxième lieu, l'intervention de Me. Olivier Ndoole est centrée sur la lutte qui doit s'inscrire dans un combat permanent afin de stopper l'hémorragie de trafic des ressources naturelles sauvages au niveau des douanes et plus particulièrement à Bunagana. Toujours pour lui, la lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles de Faune et Flore Sauvages est une activité importante pour la conservation de nos ressources qui poursuit également l'objectif de la stabilisation économique voire même sécuritaire car les criminels environnementaux peuvent être à la base de l'instabilité de la région qui a des conséquences néfastes dans l'investissement dans notre pays. Dans ce projet poursuit-il la lutte contre le trafic illicite, ***« la collaboration interservices est une règle d'or pouvant permettre si pas de mettre fin à ce fléau, mais de le réduire très sensiblement pour que les ressources puissent beneficier les générations futures.*** » C'est pourquoi les services de sécurité congolais, la justice, les autres services douaniers et les organisations de la société civile doivent travailler ensemble.

Pour sa part Me Bruno WASAKUNDI, après avoir peint un tableau sombre sur la porosité de nos frontières, met l'accent sur la collaboration non seulement des services douaniers, mais aussi d'autres sources communautaires qui peuvent avoir de l'information sur la traversée des ressources. Car selon lui, les fraudeurs peuvent emprunter d'autres voies sans passer par la voie légalement établie. Il a en outre expliqué que, « **les criminels s'organisent dans des structures, des réseaux et pour bien les combattre, il faut une implication collective des acteurs afin d'arriver à freiner l'afflux des trafics des produits provenant de la Faune et de la Flore ».**

6. Des recommandations prioritaires

Plusieurs recommandations ont été données, les principales sont les suivantes :

- **a.** Mettre en place d'un réseau des acteurs douaniers qui luttent contre le trafic illicite des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvage ;
- **b.** S'échanger les numéros de téléphone entre les acteurs pour se partager les informations liées au trafic illicite des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvages ;
- **c.** Multiplier les séances de formation en faveur des services douaniers pas seulement à Bunagana ;
- **d.** Intensifier les travaux conjoints et renforcer la collaboration avec ICCN ;

e. Remise des documents (permis) autorisant la traversée des espèces sauvages dans le pays étrangers.

f. Programme d'autres séances de formation pour les acteurs douaniers, pas seulement ceux de Bunagana, mais aussi d'ailleurs pour mener effectivement la lutte.

g. Le responsable du service de la quarantaine animale aux frontières a été choisi comme modérateur du groupe watsap où on doit se partager toutes les informations avant qu'elles soient publiées ;

h. Distribuer et vulgariser les textes des lois sur la protection de la Faune et Flore sauvages ;

i. Les médias aussi conviés ont été appelés à s'impliquer dans la sensibilisation des textes, des avantages de ce projet.

7. Resultats attendus

Il est important de signaler que l'activité tenue trouve son fondement au sein de l'objectif du programme qui est le *Renforcement des capacités pour mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces sauvages protégées entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC), l'Ouganda,* soutenu par International Fund Welfare for Animals en Sigle IFAW et IUCN NL. C'est ainsi que cette activité a atteint des resultats escomptés suivants :

- ✓ Les 20 responsables des services douaniers Congolais et Ougandais ont été renforcés en capacités;
- ✓ Un mécanisme d'échange des informations entre les acteurs de l'administration douanière, les agents de la securité et ceux de la justice a été mis en place ;
- ✓ Les responsables des services douaniers ont formulé plusieurs recommandations pour justifier leur engagement et interet pour cette lutte;
- ✓ La dizaine des responsables des services douaniers se sont officiellement engagés en faveur de la lutte contre l'impunité des crimes environnementaux et contre le trafic illicite des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvages surtout dans la zone du Parc National de Virunga.

8. Extraits des débats

Cette tribune d'échanges et de sensibilisation a lancé le débat sur comment évaluer la possibilité d'une dynamique d'implication de tous les acteurs travaillant au niveau des frontières congolaises et ougandaises afin de les motiver à la lutte contre le trafic illégal des ressources naturelles pouvant traverser par ce point d'entrée et de sortie internationales pour ces deux pays.

L'autre objectif de la tribune d'échanges était de ramasser les idées sur leurs propres expériences en rapport avec des cas contextuels pour que ACEDH et ses partenaires puissent à leur tour contextualiser la réponse aux différents problèmes soulevés. Pour commencer le modérateur Me. Eric pose la question de savoir : ***« Est-ce-qu' une collaboration entre les services douaniers congolais et Ougandais existe dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvages? Si oui comment le faites-vous ? Si non : pourquoi vous ne faites pas ? »***

Plusieurs interventions ont été données par les participants et à titre illustratif nous vous proposons quelques interventions dont en voici quelques-unes:

Pour planter le décor de l'activité il fallait expliquer aux differents responsables des services douaniers l'importance de leur implication dans la lutte contre le trafic des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvages.

C'est ainsi que, Me. Eric dit, *« les espèces sauvages se vendent très chères dans les pays développés. Pour en avoir il faut parfois passer par l'Ouganda qui heureusement est impliqué aussi dans cette lutte. Et la RDC notre pays est le réservoir mondial des ressources naturelles, mais qui un jour risquent de disparaitre suite aux differents crimes orchestrés sur les espèces sauvages si on ne tient pas compte. »*

Pour bloquer la route à ces crimes sur les espèces sauvages, ajoute-t-il, "il faut non seulement l'implication, mais aussi la formation, la motivation, le sacrifice des services douaniers congolais et Ougandais.

Ce débat doit aboutir à l'élaboration d'un document portant sur le processus de politique publique provinciale sur la gestion foncière et aménagement du territoire à adopter au mois de mars prochain sauf changement du programme au niveau du ministère provincial des affaires foncières.

La deuxieme intervention était celle de Me. Olivier Ndoole, Secrétaire Exécutif de l'ACEDH qui l'a tout de même présentée aux participants de cette tribune d'échanges sur la lutte contre le trafic des ressources naturelles sauvages au niveau des douanes dont à Bunagana.

Après avoir presenté l'Organisation « ACEDH », Me. Olivier Ndoole dit que, la lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles de Faune et Flore Sauvages est une activité importante pour la conservation de nos ressources qui poursuit également l'objectif de la stabilisation economique voire même sécuritaire car les criminels environnementaux peuvent être à la base de l'instabilité de la région qui a des conséquences néfastes dans l'investissement dans notre pays.

Concernant une autre activité non moins importante que réalise « ACEDH », Assistance Judiciaire, Me Eric Kambale complète Me Olivier Ndoole en disant qu'ACEDH a participé activement à la lutte contre les crimes environnementaux.

Dans ce projet de la lutte contre le trafic illicite la collaboration interservices est une règle d'or pouvant permettre si pas de mettre fin à ce fleau , mais de réduire très sensiblement pour que les ressources puissent servir les générations futures. C'est pourquoi les services de securité congolais, la justice, les autres services douaniers et les organisations de la societé civile doivent travailler ensemble. Car l'ICCN et son homologue Ougandais (UA) sont tous impliqués dans cette lutte.

En termes de contingence comme en termes de riposte, Me. Olivier estime que la franche collaboration des services douaniers et les organisations comme ACEDH est importante pour mener cette lutte qui doit être plutôt multisectoriels.

Pour lancer le débat Me. Eric pose une question de motivation.
Il dit, « est-il une collaboration entre les services douaniers congolais et Ougandais dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvages?
Si oui comment le faites-vous ? Si non : pourquoi vous ne faites pas ?

Comme nos frontières sont poreuses, Me. Bruno insiste sur la collaboration non seulement des services douaniers, mais aussi d'autres sources communautaires qui peuvent avoir de l'information sur la traversée des ressources. Car selon lui, les fraudeurs peuvent emprunter d'autres voies sans passer par la voie légalement établie.

Le colonel de la police de Bunagana déclare avoir participé dans plusieurs autres rencontres qui parlaient beaucoup plus de la securité, c'est la première fois qu'il participe dans une tribune d'échanges sur le trafic illicite de nos ressources naturelles de la Faune et Flore sauvages. Il a toujours suivi des informations de circulation des espèces à travers les frontières.

Le service de la quarantaine animale aux frontières confirme des cas de trafic illicite des especes comme celui des serpents venus de l'Ouganda qui disait qu'il était un exportateur des especes naturelles. Ce monsieur était liberé suite aux interventions du gouverneur de l'Ituri à travers son chef de division résident à Goma.

Meme soutien pour le responsable du service de renseignement, même s'il n'a pas encore enregistré de cas, il insiste sur la collaboration et veut savoir à quel service orienter leurs alertes.

Plusieurs défis ont été soulevés pour lutter contre le trafic illicite des ressources naturelles aux frontières congolooougandaises, il s'agit par exemple de :

1. A quelle organisation orientée les alertes une fois tombée sur un cas de trafic illicite des espèces.
2. Quels sont les documents qui doivent faire traverser de telles marchandises au niveau des frontières ?
3. Difficile application des lois et la collaboration des services dans la lutte contre le trafic des ressources.
4. Manque de connaissance des outils de traçabilité par les responsables des services douaniers congolais donc envisager une séance de formation dans les jours à venir.
5. La porosité des frontières où peuvent passer des espèces naturelles.
6. Le trafic d'influence dans le relachement des fraudeurs des trafiquants des espèces naturelles de la Faune et Flore sauvages surtout au niveau des frontières.
7. Manque de motivation aux membres une fois impliqués dans la lutte contre ce trafic ;
8. Exposés non seulement à la corruption, mais aussi à l'insecurité parce que les criminels de l'environnement sont économiquement forts et agissent en réseau.

Des solutions suggérées

1. **Mise en place d'un réseau des acteurs douaniers qui luttent contre le trafic illicite des ressources naturelles de la Faune et Flore sauvage ;**
2. **S'échanger les numéros de téléphone entre les acteurs pour se partager les informations liées au trafic illicite des ressources naturelles de la faune et flore sauvages ;**
3. **Remise des documents (permis) autorisant la traversée des espèces sauvages dans le pays étranger.**
4. **Programme d'autres séances de formation pour les acteurs douaniers, pas seulement ceux de Bunagana, mais aussi d'ailleurs pour mener effectivement la lutte.**
5. **Le responsable du service de la quarantaine animale aux frontières a été choisi comme modérateur du groupe watsapp où on doit se partager toutes les informations avant qu'elles soient mises au public.**
6. **Les médias aussi conviés ont été appelés à s'impliquer dans la sensibilisation des textes, des avantages de ce projet.**

Extrait des images de l'activité :

9. Défis et Difficultés

Bien que l'activité a été précédée par des réunions préparatoires avec les services habilités une semaine avant la tenue de l'activité.

1. Il sied de noter que suite aux barricades érigés le long de la route national numéro 4 un retard de plus d'une heure avait perturbé le programme car les activités qui devraient commencées à 9 heures 30 comme initialement prévus et la délégation de l'administration frontalière ougandaise qui tenait à faire acte de présence à cet échange mais suite à ce retard les responsables de l'Ouganda s'étaient impatientés. C'est pourquoi leur absence était remarquable dans cette première rencontre.

2. Arrivée sur place vers 11heures30 après que la route ait été dégagée au niveau de Rubare par les populations en colère l'équipe de l'ACEDH avait tout d'abord précédé par des appels téléphoniques à la reconstitution de l'équipe des participants qui avaient en leur possession les invitations.

3. La journée avait connu un succès avec bien sûr la participation de représentants des différents services de la place qui malgré les désagréments causés par le retard dû au fait que le temps imparti pour la rencontre avait connu une perturbation.

10. LES ANNES AU COMPTE RENDU

a) TERMES DE REFERENCE

ACEDH
ALERTE CONGOLAISE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DE L'HOMME
acedh.alerte@gmail.com
(+243) 82 24 16 100 - (243) 99 21 81 605

Termes de référence de la Tribune de sensibilisation et d'échange d'expérience avec les services étatiques sur la lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles et les autres atteintes contre les aires protégées dans l'espace transfrontaliers de Bunagana.

I. Contexte et Justification

La problématique de lutte contre le trafic illicite de la faune et flore sauvage reste un combat qui doit s'accentuer pour remédier au problème des crimes environnementaux récurrents dans le paysage Virunga. Ce dernier, bien qu'ayant des nominations différentes, il s'étend jusque dans les pays voisins, l'Ouganda et le Rwanda s'étendant jusque dans ces pays voisins de la RDC. Dans toute la sous-région de Grands Lacs, des réseaux de trafiquants transfrontaliers sont disséminés avec des contacts transfrontaliers pour la destination de marchés noirs asiatiques, ce qu'il puisse s'observer une augmentation des activités des trafiquants qui se livrent au commerce des espèces prohibées provenant des aires protégée avec tout ce que cela produit comme des conséquences sur la situation sécuritaire des Etats de la sous-région. Exposé à une instabilité accrue et une menace a cause de la convoitise de ses ressources, le Parc National des Virunga est en proie et vit sous une précarité terrible provoquée par les forces et groupes armés nationaux et étrangers et autres criminels incontrôlés qui font des pratiques illicites et détruisent les espèces sauvages fauniques et floristiques du PNVi qui en font objet de commerce .

Cette conjoncture particulière expose la faune et la flore du PNVI ainsi que les personnes riveraines et motive des groupes armés et d'autres réseaux, pour s'enrichir bien évidement à travers la corruption de certains agents de Services Publics déployés sur les frontières. Des pratiques qui énervent les lois et principes protégeant l'environnement dans sa globalité continuent à attirer l'attention de plus en plus car l'humanité tout entière en dépend et ça doit imposer une certaines conjugaison d'effort et échanges d'information, de stratégies et technologies intersectoriels jusqu'au niveau interétatiqu en accentuant la surveillance au sein de nos administrations douanières pour lutter efficacement contre les crimes environnementaux sur nos frontières.

Par cette ouverture et tout en observant la gravité de la situation et l'urgence qu'il y a aux fins d'apporter un appui global et inclusif dans le processus de sauvegarde de l'Environnement par des stratégies de surveillance, d'échange d'informations, de collaboration avec les services de l'administration douanière, la coopération transfrontalière et judicaire dans le processus de lutte contre l'impunité des crimes liés à l'exploitation de la faune et flore et autres ressources protégées qu'à travers le Projet **« *Renforcement des capacités pour mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces sauvages protégées entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC), l'Ouganda et la République*» soutenu par International Fund Welfare for Animals en Sigle IFAW et IUCN NL,**une recontre sur la lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles et les autres atteintes contre les aires protégées de sensibilisation et

d'échange d'expériences avec les services étatiques congolo-ougandais déployés aux frontières des Etats à Bunagana

Comme susdit, la portée transfrontalière du paysage Virunga étant transnational et le trafic et échange commerciaux étant florissant entre la République Démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda, mais dans le contexte où les trois Etats n'ont pas encore des mécanismes spécifiques très développés dans la coopérations et surveillance pour lutter rationnellement et efficacement dans la traque des criminels environnementaux qui écument dans la régions et qui s'adonnent à la corruption pour faciliter les mouvements des produits du braconnage, de coupe de bois et de la carbonisation des contacts permanents pour y faire face sont d'importance capitale. .

Ce pour cette raison que l'Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits de l'Homme, a trouvé important à ce que l'Administration douanière composée des différents services frontaliers impliqués dans le contrôle et la sécurité c'est-à-dire, la DGDA, la DGM, l'ANR, OCC, la DMIAP et autres acteurs impliqués dans la surveillance et le contrôle des mouvements de biens et de personnes mais également dans l'application de la loi, soient sensibilisés sur les crimes environnementaux et échangent leur expérience en rapport avec la question environnementale, aux fins de permettre la conscientisation , échange d'expertise et auto-apprentissage permettant de savoir ce qui peut être pris et capitaliser comme action pour influencer les pratiques et politiques en matière de lutte contre l'impunité des crimes environnementaux avec une influence de tous les acteurs.

II.Objectif global

L'Objectif de la séance: Evoluer vers une dynamique d'implication de tous les Acteurs par la sensibilisation sur le crimes contre l'environnement afin de démanteler le système des réseaux des criminels économiques et environnementaux déjà établis dans le paysage Virunga pour le trafic illégal des ressources naturelles en facilitant des échanges sur les pratiques et politiques pénale entre acteurs .

III.Objectif Spécifique

- Réceptionner des idées d'analyse contextuelle pour influencer un cadre programmatique de lutte contre l'impunité adaptée et efficace à différent niveau ;
- Fournir des informations suffisante à l'organe de poursuite pour pouvoir déclencher des actions judiciaire ;
- Instaurer une communication en terme d'échange d'information entre les acteurs de l'administration douanières et la justice pour des réponses efficace dans la lutte contre les crimes environnementaux ;
- Contribuer au renforcement des capacités et stratégies de lutte contre l'impunité des crimes environnementaux par des réflexions et les expériences positives et négatives dans les pratiques et politiques en matière d'application des lois ;

IV. Résultats attendus

-Les représentants de chaque Service déployé sur la frontière, autorités locales et autres Services locauxsont sensibilisés et conscientisés sur le rôle qu'ils doivent jouer pour prévenir et lutter contre le trafic illicite des espèces sauvages protégés du PNVi dans la zone ;

-Mise en place d'une cellule d'échanges d'informations sur les crimes environnementaux dans la Cité de Bunagana **V. Méthodologie de la Rencontre** :

Pour atteindre les objectifs de cette rencontre de sensibilisation, quelques exposés par des membres de l'ACEDH porteront sur les notions des crimes environnementaux et le rôle détaillé de chaque acteur impliqué dans la lutte contre les trafics illicites des ressources. Des débats seront organisés pour échanger sur le rôle de chaque acteur concerné. La synthèse des débats sera prise en compte pour améliorer le dialogue entre l'administration douanière et les autres membres des services de sécurité et de surveillance à la frontière. La rencontre sera largement participative.

VI. Contenu de la rencontre

Les thèmes ci-après seront abordés lors de cette activité :

- ✓ Notions sur les crimes environnementaux ;
- ✓ Cadre légal national et international régissant l'exercice de la lutte contre les crimes contre l'environnement ;
- ✓ Le Rôle de de l'administration douanière dans la contre le trafic illicite des ressources naturelles ;

VII. L'identification des animateurs :

La rencontre sera animée par des animateurs de l'ACEDH ayant une expertise en matière des droits sur l'environnement et la lutte contre le trafic illicite de la faune et la flore sauvage avec la facilitation de représentant de la DGM, Police

VIII. Calendrier de la table ronde

La table ronde sera organisée dans la cité de Bunagana : lundi le 09 Mars 2021.

B) EXTRAIT DE LA LISTE DE PRESENCE

ACEDH
ALERTE CONGOLAISE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DE L'HOMME
acedh.alerte@gmail.com
(+243) 82 24 16 100 - (243) 99 21 81 605

La tribune d'échange entre services douaniers congolo-ougandais dans le cadre de lutte contre le trafic d'espèces sauvages protégées du PNVi.

Partenaire :
Objectif de l'activité :
Province :
Territoire/ville :
Groupement/commune :

S.NO	NOM ET POST-NOM	SEXE	ORGANISATION	FONCTION	Téléphone	Signature
1	NZENGIYUMVA LIVING	M	ANR	CPA	0998918303	
2	PATRICE NTAHONTUYE	M	MSQAV	CP	0993690423	
3	GERVAIS MASIRIKA	M	ANR/PP	CB. ETUDES	0993184207	
4	MAPENDO KABONGA	M	POLICE	Comd	0999019428	
5	ZIBONA BALUME VITAL	M	ANR	CPSA OPS	0990101953	
6	SHUMBUSHO AIME	M	PFGL	TIDO	0991779497	
7	OLIVIER NDOOLE	M	ACEDH	Sc éxecutif	0822416100	
8	BRUNO WASAKUNDI	M	ACEDH	Ch. progamm	0994018091	
9	Me ERIC KAMBALE	M	ACEDH	Consultant	0994198796	
10	MBUTA DENAPI	M	FARDC	Chef S1	0974171317	
11	MOISE NTEZIRYAYO	M	CIYOTA	DRH	0994252254	
12	GEORGES BAZOZE	M	OCC		0853160778	
13	MUJAMBERE Vianney	M	PNHF	P. sanitaire	0993199312	
14	TRESOR RENZAHO	M	RACOM FM	Rédacteur	0971724485	
15	COSMAS MUNGAZI	M	ACEDH	Communication	0990864966	
16	BALISI MARTIN	M	ACEDH		0995861379	
17	GABBY MUHIMA	M	ACEDH		-	

***choisir une seule categorie

	Service CONGOLO OUGANDAIS

	Autre(precisez svp)

Préparé par : ACEDH

Vérifié par : Balisi Martin

Approuvé par : Me. Olivier Ndoole

Rapporteur « ACEDH »

Fait à Goma, le 10 mars 2021